

Décision 25-DCC-189 du 11 août 2025

relative à la prise de contrôle conjoint d'un
fonds de commerce de détail à dominante
alimentaire par la société Woippydis aux
côtés de l'Association des Centres
Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 12 août 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	Société Woippydis et Association des Centres Distributeurs E. Leclerc
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)

un fonds de commerce de détail

Lire

Le texte intégral de la décision

225.81 Ko